

SUPPLÉMENT DE DIPLÔME (*)

Espagne

DÉSIGNATION DU DIPLÔME (langue d'origine: ES)
TÉCNICO SUPERIOR DE PRODUCCIÓN DE MADERA Y MUEBLE

TRADUCTION DE LA DÉSIGNATION DU DIPLÔME (français)
TECHNICIEN SUPÉRIEUR DE PRODUCTION DE BOIS ET DE MEUBLES

DESCRIPTION DU PROFIL PROFESSIONNELCompétence générale

Organiser, gérer et contrôler la production dans les industries du bois et du meuble, programmant, préparant et pilotant les ressources et les tâches nécessaires pour la transformation du bois et du liège et la fabrication et l'installation de menuiserie et de meubles.

Unités de compétence

1. Gérer l'entrepôt de matériaux et de produits dans les industries du bois et du meuble
2. Organiser la fabrication dans les industries du bois et du meuble
3. Surveiller et programmer les équipements pour la fabrication automatisée dans les industries du bois et du meuble
4. Surveiller la production dans les industries du bois et du meuble.

EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE TITULAIRE DE CE DIPLÔMEOccupations ou postes de travail

Technicien de gestion d'entrepôts de bois. Technicien d'organisation de la production. Technicien de programmation en contrôle numérique. Technicien de gestion et de contrôle de la production. Chef d'Atelier. Chef d'équipe. Chef de section.

(*) Note explicative

Ce document est conçu comme un complément d'information du diplôme en question; il n'a cependant aucune validité juridique en soi. La structure de cette description a été établie en application des Décisions du Conseil 93/C 49/01 du 3 décembre 1992 sur la transparence des qualifications professionnelles, et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs (09/08/01).

L'autorité qui délivre ce supplément de diplôme peut laisser en blanc toute case de celui -ci qu'elle estime non pertinente.

Nom et nature de l'entité émettrice du diplôme MINISTERIO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État)	Identification de l'administration nationale ou régionale compétente pour accréditer ou reconnaître le diplôme (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État) Organe compétent de la Communauté Autonome (Administration Régionale)
Niveau du diplôme au pays émetteur Formación Profesional de Grado Superior (CNED 51 H – Degré Supérieur de Formation Professionnelle Spécifique et équivalents, Arts Plastiques et Dessin et Sportives)	Échelle de qualification/système d'évaluation pour obtenir le diplôme Norme de base du Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports du 21 juillet 1994. Modules professionnels : qualification sur 10 (5 reçu) - Formation aux Centres de Travail : passable/insuffisant - Système d'évaluation continue
Accès au niveau supérieur d'éducation ou de formation - Aide Architecte - Technicien Supérieur Agricole (toutes les sections) - Technicien Supérieur de Génie Industriel - Technicien Supérieur Forestier (toutes les sections) - Technicien Supérieur Industriel (toutes les sections) - Technicien Supérieur de Mines (toutes les sections)	Conventions internationales
Base légale : Loi Organique Générale du Système de l'Éducation 1/1990 du 3 octobre, Loi Organique 5/2002 du 19 juin sur les Qualifications et la Formation Professionnelle, Décret Royal 676/1993 du 7 mai, Décret Royal 777/1998 du 30 avril DÉCRET ROYAL n° 729/1994 du 22 avril (Journal Officiel de l'État BOE 13/07/94)	

VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME OFFICIELLEMENT RECONNUES

Type de formation professionnelle suivie	Pourcentage du programme formatif total (%)	Durée <i>Heures/semaines/ mois/années</i>
* Dans un Lycée d'Enseignement Secondaire (IES) ou des établissements de formation agréés, comprenant des modules de formation à caractère théorique pratique et la Formation aux Centres de travail - Finition industrielle de menuiserie et des meubles - Fabrication automatisée dans les industries du bois et du meuble - Fabrication et installation de menuiserie et de meubles - Formation dans un Centre de Travail - Formation et Orientation du Travail - Gestion d'entrepôt dans les industries du bois et du meuble - Gestion de la qualité dans les industries du bois et du meuble - Organisation de la production des industries du bois et du meuble - Plans de sécurité et d'hygiène dans les industries du bois et du meuble - Procédés de l'industrie du bois - Relations dans le milieu du travail - Transformation du bois et du liège	<i>Durée totale de la formation jusqu'à l'obtention du diplôme</i>	2000 heures
Conditions d'accès requises Posséder le Diplôme de Baccalauréat ou un diplôme équivalent aux effets de l'accès à l'enseignement. Posséder le Certificat de l'examen d'accès.		
Information supplémentaire http://www.educacion.es		